

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction aux études des migrations II: Perspectives des sciences sociales et du droit (2GG2016)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - ethnologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - science politique	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - sociologie	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Enseignante : Prof. Christin Achermann
Assistant : N.N.

Contenu

Les migrations des individus entre Etats-nations sont fortement influencées par les lois nationales et le droit international qui définissent non seulement les conditions cadre de qui a le droit d'entrer un pays, mais aussi les modalités de séjour et de vie dans le pays d'arrivée. Cette introduction aux études des migrations donnera au cours de deux semestres un aperçu de différents sujets du domaine : l'ampleur et le caractère des mouvements migratoires en Suisse et dans le monde, les caractéristiques des personnes migrantes, l'Etat-nation et le contrôle des migrations, l'admission au pays, la politique d'intégration, la naturalisation, le système d'asile, l'exclusion des personnes indésirables, etc. Chaque thématique sera abordée selon les perspectives suivantes : les approches théoriques en sciences sociales, le cadre juridique, le côté « pratique » et empirique (c'est-à-dire l'application de la loi et l'action des actrices concerné-e-s). Les sujets abordés dans le cours du semestre de printemps sont en particulier: Le système et la politique d'asile, l'exclusion, les personnes indésirables (« sans-papiers », requérant-e-s d'asile débouté-e-s), les renvois, la détention administrative.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes (sans temps de préparation).

L'examen porte principalement sur une présentation de la réponse de l'étudiant-e à une question choisie à l'avance parmi une liste de questions (proposées à la fin du semestre), pour laquelle un document (cf. les consignes sur moodle) devra impérativement être rendu (au plus tard) 24 heures avant le passage individuel de l'examen. L'étudiant-e a le droit d'utiliser ce document non-annoté (et aucun autre) lors de sa présentation.

Documentation

voir le site Moodle

Pré-requis

Il est recommandé, mais pas obligatoire, d'avoir suivi le cours "Introduction aux études des migrations I" au semestre d'automne.

Forme de l'enseignement

Cours principalement ex cathedra avec des lectures obligatoires et des moments de discussion.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les concepts aux phénomènes et pratiques sociaux et légaux
- Analyser de manière critique les processus et politiques migratoires
- Intégrer différents apports disciplinaires dans sa réflexion
- Décrire de manière critique des concepts et approches théoriques des études en migration
- Présenter oralement une réponse synthétique à une question
- Expliquer les bases légales centrales en matière de droit des migrations suisse

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction aux études des migrations II: Perspectives des sciences sociales et du droit (2GG2016)

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et développer la curiosité intellectuelle